

Grille d'observation et d'analyse	Pays : Allemagne		Observateur :	
	Ville : MUNICH		Fonction :	
Contexte et interactions				
Dates d'observation	J1	J2	J3	J4
institutions observées	Ministère de l'éducation (Bayerisches Staatsministerium für Unterricht und Kultus) Institut français			
personnes rencontrées	<ul style="list-style-type: none"> • Andrea Niedzela-Schmutte (responsable des interventions extrascolaires dans les écoles, hors tronc commun), • Philipp Agner (Directeur des relations internationales), • Maximilian Weig (en charge de l'organisation de la mobilité PRISME), • Severin Gora (en charge de la Ganztagschule), • Kirstin (future remplaçante de P Agner) (+ collaborateurs) • Louis Marandet (ACPF) • Quelques équipes des écoles qui accueillent le groupe 			
structures scolaires observées	Ecole Grundschule am Winthirplatz (Ecole bilingue en français)	Grundschule an der Weissenseestrasse (école bilingue en français) + Residenztheater München Gymnasium Haar	Realschule de Poing Gymnasium Freiham	
personnes rencontrées	<ul style="list-style-type: none"> • Directrice de l'école + enseignants 	<ul style="list-style-type: none"> • Linda Nerlich (Theaterpädagogin) • Clio Klessinger (PE) • Grabele Langner (directrice de l'école) • Thomas Ritter (enseignant) 	<ul style="list-style-type: none"> • Mme Schnaubelt (directrice) • Ann-Kathrin Kössler (prof de français) • M. Halser (prof de français) • J-F Drozak (travailleur social indépendant) • Sevastian Pöllmann (prof de théâtre) • Simone Pfisterer (prof de français, en charge des relations internationales) • Mme Xenja X (Theaterpädagogin) du Schauburgtheater 	
lieux culturels visités			Opéra	Pädagogisches Institut Münchner Kammerspiele Landesarbeitsgemeinschaft Theater und Film an den Bayerischen Schulen
personnes rencontrées				<ul style="list-style-type: none"> • Ingund Schwarz • Raphaela Van Bommel • Elke Baner (Theaterpädagogin) • Bernhard Apel
Observation				
Quelle est la place de la culture dans les apprentissages des élèves ? (programmes, emplois du temps, disciplines, niveaux...)	<p>La culture fait partie intégrante de l'EDT et des projets de l'établissement (à savoir pour le 1^{er} degré : arts plastiques 2h, musique 1h, théâtre obligatoire en CE1 et optionnel en CE2-CM1). Cette offre peut être payante, en fonction des écoles, des niveaux et des choix des familles (selon l'école peut être proposée aux familles une organisation de type Ganztagschule payante ou subventionnée par l'état). Dans le 2nd degré, les ateliers proposés sont des « AGs », Arbeitsgemeinschaften, qui sont des activités identiques telles que sport, musique, ... Dans le 2nd degré, le volume horaire varie selon le niveau : 2h de théâtre en option, 2h de musique et 2h d'Arts plastiques en 6^e. En 4^e, 1h de musique, 1h d'Arts plastiques, 2h de théâtre. Le théâtre n'est pas reconnu comme une discipline, mais est très présent dans l'enseignement.</p>			
Quelle est la place de la pratique d'activités artistiques à l'école ? (élèves placés dans une démarche de création)	<p>Les élèves sont systématiquement en démarche de création : en tant que spectateurs, il y a une mobilisation pédagogique des enfants. Les projets / actions sont interdisciplinaires : Création des costumes, chanter en anglais, ... Les élèves sont impliqués à tous les stades de la création. La pratique est au service du développement des compétences psycho-sociales (citoyenneté, bien-être de l'enfant, ...), contrairement au système académique en France.</p>			



<p>Comment est pilotée la mise aux pratiques culturelles des élèves au sein des institutions scolaires ?</p> <p>Quel est le lien établi entre les pratiques sur le temps scolaire et celles sur le temps péri ou extra scolaire ?</p>	<p>On peut avoir des instruments prêtés par l'école pour pratiquer en dehors (prise de cours personnel, activité dans des associations). L'extra-scolaire peut être un moyen de valorisation de l'établissement. Certaines structures mutualisent les locaux (type campus avec présence de tous les niveaux de classe de la maternelle au lycée).</p>
<p>Comment sont évaluées les pratiques et/ou les connaissances culturelles dans les curricula et examens ?</p>	<p>Au lycée, il y a l'option arts qui peut être choisi pour le bac. L'accent est mis sur l'épanouissement dans les classes inférieures. L'évaluation n'est pas une finalité.</p>
<p>Existe-t-il un cadrage national (loi, arrêté, texte réglementaire, circulaire...) définissant la place de la culture dans les apprentissages ?</p>	<p>L'Allemagne étant un état fédéral, tout est décidé au niveau régional. Le Staatsministerium für Unterricht und Kultus encourage vivement tous les établissements à élargir les pratiques culturelles, au sein des établissements pour permettre une plus grande égalité entre les élèves et pour, in fine, démocratiser la culture. Le ministère, en tant qu'autorité supérieure, n'est pas engagé dans la mise en œuvre des projets. Il s'occupe surtout des conditions juridiques et des questions de personnel. Le Ministère bavarois met à disposition des pédagogues de théâtre pour les établissements pour accompagner les professeurs.</p>
<p>Comment est pilotée la politique culturelle des institutions scolaires? (niveau national, académique, local, à l'intérieur des établissements)</p>	<p>Structuration avec le Land de Bavière, la ville de Munich. Choix de certains théâtres en termes de programmation culturelle.</p> <p>Le Land de Bavière dispose du Staatsministerium für Unterricht und Kultus (StMUK) et du Staatsministerium für Wissenschaft und Kunst (StMWK). Le domaine des arts professionnels, c'est-à-dire les théâtres et opéras, les musées, etc. font partie du StMWK. La présidence du StMUK est assurée par un Staatsminister. Il est assisté d'un MinisterialDirektor qui dirige 7 services, eux-mêmes subdivisés en départements. Lors de la mobilité PRISME, nous avons rencontré les personnes travaillant pour trois départements („Referate“) :</p> <p>Referat VII.4 Formation artistique et culturelle - Mme Ingund Schwarz (Direction : Mme Birgit Huber) Referat VII.5 Europe, programmes de financement de l'UE, Erasmus+ - M. Maximilian Weig (Direction : Mme Dr. Andrea Niedzela-Schmutte) Referat VII.6 Coopération scolaire internationale - Mme Kerstin Unold, M. Philipp Aigner, M. Maximilian Weig (Direction : M. Thomas Mayer)</p> <p>Le StMUK comprend également des autorités et des institutions subordonnées. Parmi eux, on trouve par exemple „Akademie für Lehrerfortbildung und Personalführung (ALP)" (Académie pour la formation continue des enseignants et le suivi des personnels) et „Staatsinstitut für Schulqualität und Bildungsforschung (ISB)" (Institut pour la qualité de l'enseignement et la recherche en éducation). L'ISB élabore notamment les programmes d'enseignement et propose du matériel didactique aux enseignants.</p>

Quelle est la place de la culture dans la formation des professeurs (initiale et continue) ?	Il n'y en a pas. Le volet culturel n'est pas proposé en formation initiale, mais des formations à la culture sont possibles pour les professeurs volontaires sur leur temps personnel. Possibilité de passer une certification théâtre en 2 ans, valable uniquement dans le Land de Bavière.		
Quels sont les moyens mis à disposition de la politique culturelle dans les institutions scolaires ? (humains, financiers, matériels...)	Mise en place de moyens humains avec les Theaterpädagogen. Possibilité de subventions, de fonctionnement ou sur projet particulier. Sur les établissements récents, des espaces dédiés à la pratique artistique (modulaires). L'espace architecturale est pensé pour la présentation artistique (expositions, représentations de théâtre). L'Etat possède beaucoup de moyens, mais il manque de personnels.		
Les collectivités jouent-elle un rôle dans la politique culturelle éducative ? (moyens, compétences, dispositifs...)	Les théâtres de la ville de Munich sont impliqués dans les projets tant sur le volet financier qu'en moyen humains. Des intervenants peuvent intervenir dans les écoles et les élèves peuvent également se déplacer pour assister à des représentations dans les théâtres de la ville. Il y a une contribution de la ville de Munich sur certains projets (avec parfois participation financière des parents + subvention de l'Etat). L'Etat construit les bâtiments des établissements. Les collectivités territoriales prennent le relais, en termes d'entretien du bâti et du petit matériel.		
Quels sont les liens entre les institutions scolaires et les structures culturelles du territoire ?	Il existe des partenariats avec des structures culturelles, par exemple intervention des Theaterpädagogen pour former les enseignants, sélectionner les spectacles, proposer des formations aux élèves (ateliers), suivi du parcours de spectateurs.		
Quelle est la place donnée aux projets en partenariat avec des acteurs culturels au sein des apprentissages ?	Les projets sont considérés comme des bases d'enseignement et bases d'apprentissage que ce soit en termes d'acteurs ou spectateurs. Ils permettent de développer des compétences dans les domaines artistiques, les connaissances des pays partenaires et l'expression orale et corporelle. Ils donnent lieu au développement des compétences civiques, ainsi qu'au développement psychologique individuel (empathie, résilience, engagement, ...).		
Quelle est la place des artistes ou intervenants culturels au sein des institutions scolaires ?	Peu d'artistes sont présents à l'école, car ils sont généralement peu formés à intervenir auprès des élèves. En revanche, il y a de nombreux intervenants (les pédagogues du théâtre, qui sont des fonctionnaires rémunérés au sein des théâtres publics, relevant du Land de Bavière). Ils ont suivi un programme de formation au sein des universités ou de structures privées. Ils sont chargés d'assurer la médiation des œuvres théâtrales auprès des élèves, mais aussi de proposer des stages aux enseignants, afin qu'ils puissent eux-mêmes préparer la venue des élèves au théâtre. Ils préparent des dossiers pédagogiques, animent des ateliers, et accompagnent le spectacle jeune public. La certification du Land existe, mais n'est pas obligatoire. Elle n'est valable que dans le Land de Bavière.		
Ces intervenants doivent-ils avoir une certification délivrée par les autorités éducatives ?			
Analyse			
Quels sont les éléments qui vous ont le plus interpellés ?	L'auto-apprentissage par l'autonomie, aussi bien des élèves que des personnels. L'auto-citoyenneté et la grande disponibilité du personnel confèrent un équilibre certain au sein des établissements. Par ailleurs, l'organisation fédérale et le mécénat des parents offrent une stabilisation financière et une mutualisation des moyens. Les agents (accueil, AED, restauration) sont inexistantes par rapport à la France. La grande liberté de choix associée à une grande responsabilité. Une interdisciplinarité et travail collectif important.		
Analyser et développer les points communs et les différences observées en force et faiblesse.	Points communs : le théâtre peut être pratiqué en activité extrascolaire et faire partie de l'enseignement du lycée, comme matière présentée au bac. Les pratiques théâtrales semblent assez similaires. La tendance à aller vers la journée continue, comme en France.	Différences : le financement avec une forte participation des associations des parents d'élèves et du mécénat privé. Absence de vie scolaire et de plan Vigipirate (école ouverte sur la ville et le Monde, dans ses projets et son architecture). Une heure dans un EDT ou salle de dialogue avec les parents, qui ont une place à part entière à l'école. Grande autonomie des établissements. Enseignement de la religion (ou cours d'éthique). Présence de croix dans les écoles. 5h d'enseignement de LVE. Pluridisciplinarité des enseignants. Les personnels de direction continuent à enseigner. 26x45min (20h effective) de cours par semaine. Les professeurs remplacent les collègues absents. Autoévaluation des enseignants par les pairs. Les élèves élisent les « professeurs de confiance » Cours de premier secours en atelier. Rémunération plus attractive : début de carrière à 3000€ Moins d'évaluations en général et surtout à l'oral. Place du numérique dans des établissements observés.	
Perspectives			
Qu'est-ce qu'il vous semblerait intéressant de transposer / adapter en France ?	La fonction de Theaterpädagogen (qui a une formation spécifique), qui permet de créer un lien entre les jeunes et les spectacles, d'élaborer des projets et d'accompagner les professeurs, sur le modèle de l'éducation populaire en France dans les années 90. La responsabilisation des élèves qui mène à leur autonomie. La bienveillance. Les élèves au centre du système scolaire et le bien-être des élèves. Les chefs d'établissement continuent à enseigner, ce qui permet de garder la réalité du terrain. Evaluation croisée des personnels. Soutien financier des associations de parents d'élèves + mécénat de structures privées. Élargir l'offre culturelle avec une modification de l'EDT des élèves.		
Quel projet pourriez-vous mettre en place avec les partenaires étrangers en 2022-2023 ?	Volonté d'échanges épistolaire en anglais avec la classe d'intégration des élèves allophones de l'école Winthir. Développer Erasmus pro avec le Gymnasium Freiham Projet théâtre avec le Gymnasium Haar. Communication de la volonté de la Realschule Poing vers les collègues du réseau « Porte des Alpes » ou « Giono » ou « écrins ».		

Synthèse générale :

Compte-tenu de l'autonomie des Länder, les acteurs localement parlent toujours de Bavière, et non pas d'Allemagne. L'Etat de Bavière donne une vraie priorité à la culture et en particulier le théâtre. Les observations ont porté sur une partie, ce qui donne juste un aperçu de la réalité.

Les écoles observées étaient neuves ou rénovées, ce qui peut laisser penser à des conditions de travail très favorisées, mais qui ne sont pas forcément une réalité dans tous les établissements scolaires.

Une grande liberté est accordée aux élèves, le système repose sur la confiance et la responsabilité.

Un engagement très important du système éducatif est observé pour la question ukrainienne : « Courage », engagement des équipes vers une cause civique.

Les établissements disposent d'une grande liberté pédagogique et d'autonomie pour se détourner de l'Histoire (impositions du IIIe Reich).

Jusqu'à présent, les cours ne se déroulaient que le matin. Ce système est en train de changer avec la mise en place

progressive de la Ganztagschule. Ce changement peut créer des tensions, notamment avec les associations extérieures qui étaient fortement impliquées dans les activités des élèves l'après-midi. Il s'agit toutefois d'une évolution qui s'avère nécessaire pour s'adapter à l'évolution de la société (les femmes, de plus en plus, travaillent au regard de la tradition ancienne de la place de la femme en Bavière – système conservateur pour l'éducation–). Les élèves semblent heureux d'être à l'école (elle est ouverte et crée des conditions d'enseignement et d'apprentissage sereines). Les élèves ont une relation positive avec l'adulte. On note également une importance de fonds privés et des associations des parents qui sont fortement impliqués dans les projets scolaires des établissements.